

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke

LES MÉTIS DE LA RIVIÈRE ROUGE :
UN PEUPLE ENTRE DEUX NATIONS

Par

MYRIAM VALLIÈRES

Travail présenté à

PETER GOSSAGE

Dans le cadre du cours

HST 105

Histoire du Canada de 1840 à nos jours

Sherbrooke
Mars 2009

Les métis de la rivière rouge :

Un peuple entre deux nations

Table des matières

Les métis de la rivière rouge :	3
Un peuple entre deux nations	3
Les relations entre Blancs et Autochtones aux abords de la rivière Rouge	4
Les premiers pas vers la Révolte.....	6
Mémoire et conséquences de la Révolte au XX ^e siècle.....	9
Conclusion.....	13
Bibliographie.....	15

Propriété de Myriam Vallières

Les métis de la rivière rouge :

Un peuple entre deux nations

La Rébellion de la rivière Rouge de 1869-70 est l'un des premiers conflits d'envergure que le gouvernement canadien a eu à affronter au lendemain de la Confédération canadienne. Encore aujourd'hui, chaque fois qu'on s'intéresse à l'histoire de cette région, c'est cette révolte qui refait promptement surface, coup sur coup, c'est donc dire à quel point elle a marqué l'imaginaire collectif. Pour comprendre les enjeux qui ont poussé les colons à se révolter, il est essentiel de revenir au commencement, à la formation même des villages longeant la rivière rouge. En effet, la région comporte plusieurs spécificités : il s'agit de la seule région où les métis sont parvenus à se rassembler en une société distincte. Ce travail cherche à déterminer les différents facteurs, sociaux, culturels et économiques, qui ont alors poussé les Métis à défier l'État fédéral. Il entend aussi déterminer comment cet épisode, qui s'est soldé par un échec, a influencé le sort des Métis de la rivière Rouge au tournant du XX^e siècle. S'il a été fortement négatif, comme on aurait de prime abord tendance à le croire, ou s'il a eu un impact plutôt effacé sur leur société. Pour ce faire, une description de la rencontre entre Amérindiens et Blancs, ainsi que le fondement des premiers villages aux abords de la rivière Rouge sera effectuée. Ensuite, les différentes causes de la révolte seront abordées, entre autres l'annexion du territoire et les conditions sociales métisses à cet époque. L'implication de Louis Riel sera brièvement évoquée, sans plus que nécessaire. La dernière partie du travail sera consacrée à la mémoire de cet événement ainsi qu'à ces effets sur la population métisse au cours du XX^e siècle. Par cette dernière section, nous chercherons à déterminer si l'échec de la Rébellion de 1869 a eu des répercussions négatives importantes sur la population métisse de la rivière Rouge.

Les relations entre Blancs et Autochtones aux abords de la rivière Rouge

La géographie canadienne plus clémente que celle plus au sud, où se sont implantées les premières colonies anglaises, fut un élément important dans l'exploration du territoire de l'Ouest par les colons français. Les terres vastes et riches en animaux sauvages permirent rapidement le développement d'un commerce des fourrures, et par le fait même, provoquèrent de nombreux contacts avec les populations autochtones qui y séjournèrent. La situation fut fort différente au sud, où les Appalaches et le Mississipi firent longtemps obstacle à la colonisation de l'Ouest. Les contacts fréquents avec les amérindiens, Cris, Assiniboines ou autres, et leur apport essentiel au commerce des fourrures créèrent une acceptation de leur présence sur le territoire colonial français.¹

Plus précisément, les berges de la rivière Rouge furent le refuge de milliers d'Écossais des Highlands dépossédés de leur terre, en plus de devenir l'endroit principal où s'installèrent les anciens travailleurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces derniers étaient encouragés à s'y établir avec leurs familles, ayant à portée des terres ainsi que la chasse aux buffles. Des villages français, anglais, catholiques ou protestants virent le jour près de l'embranchement de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine.² Leur présence, en plus de la faible proportion de femmes européennes par rapport aux jeunes hommes poussèrent les colons blancs à prendre une compagne indienne, malgré que cela fut officiellement interdit par les autorités françaises. De plus, leur éloignement géographique leur permis de développer un commerce libre de l'influence de la HBC, ce qui mena à l'émergence d'une certaine classe moyenne métisse et leur permis de développer un certain nationalisme.³ La société métisse se développa ainsi à

¹ Donald-George McLean, *Home from the Hill : A History of the Metis in Western Canada*, Regina, Gabriel Dumont Institute, 1987, p. 19-20.

² Gerhard John Ens, *Homeland to Hinterland, The Changing Worlds of the Red River Metis in the nineteenth Century*, Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 1996, p. 9-20.

³ Donald-George McLean, *Op. cit.*, p. 71.

grande vitesse, autour du travail de la terre, de la chasse aux buffles, et de leur appartenance à aucun des deux mondes d'où ils provenaient. Ils conservèrent un peu de chacun pour former une culture bien à eux. J. Isham, gouverneur du fort Prince of Whales, exprime ce fait dans ses *Observations de la Baie d'Hudson* :

« Le poste existait depuis une vingtaine d'années seulement. Ce court laps de temps avait suffi pour déterminer la création d'une progéniture de « sang mêlé », assez distincte des groupes ethniques qui lui avaient donné naissance pour apparaître avec une individualité propre et introduire parmi les indigènes des signes manifestes de dilution de leurs caractères initiaux. »⁴

La culture métisse fut ainsi développée autour de leurs activités de subsistance, soit l'agriculture et la chasse aux buffles, tel que mentionné plus tôt, en plus de la pêche davantage pratiquée en hiver. De part leur éloignement, ils n'eurent d'autres choix que de produire ce dont ils avaient besoin, soit vêtements et outils. Ils apprirent donc à tirer le plus possible des animaux, soit non seulement la viande, mais aussi la peau, les os, etc. Avec le temps, ils essaieront de produire une quantité suffisante de biens (vêtements, viande séchée, etc.) afin de les amener sur le marché commercial. De ce fait, ils désiraient contrer les divers problèmes reliés à la dépendance agricole, soit les maladies culturelles amoindrissant les récoltes. De plus, leur implication dans l'économie nationale permettait de meilleures possibilités d'avancement aux jeunes en leur ouvrant une porte autre que la vie dans les champs. De la même façon que leurs activités économiques viennent de deux mondes différents, l'agriculture européenne et la chasse amérindienne, la langue qu'ils adoptèrent était constituée d'un peu de chaque ascendance. Elle consistait en un mélange de dialectes indiens, imprégné de mots et expressions francophones ou anglophones, marqué d'intonations chantantes propres aux langues autochtones.⁵

⁴ Marcel Giraud, *Le Métis canadien*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1984, vol. 1, p. 429.

⁵ *Ibid.*, p. 616.

Une certaine structure sociale due s'installer dans les villages métis en développement. Elle fut instaurée de concert par l'Église et la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les principaux colons, soit les plus riches et les plus reconnus, furent installés à la tête des différents sites d'habitation. L'Église s'impliqua à différent niveau dans la vie politique, dépendamment du clergé. Les communautés catholiques y jouèrent un rôle plus effacé de par sa langue et son origine québécoise. Par contre, le clergé anglican fut très présent, ils croyaient alors en la supériorité raciale des blancs et se donnait comme mission de civiliser les Indiens et les Métis⁶.

Les premiers pas vers la Révolte

Les terres occupées par les Métis étaient d'abord attribuées par la HBC mais leurs frontières étaient, dès le départ, fort mal définies. Ce problème sera récurrent dans l'histoire métisse et un facteur non négligeable dans la révolte menée par Louis Riel en 1869. Cette dernière eue lieu lors de pourparlers entre le Manitoba, province majoritairement métisse, représentée par Louis Riel, et l'État, alors qu'il était question de l'entrée de la province occidentale dans la Confédération. Riel s'oppose alors à l'annexion du territoire de la rivière Rouge par le Canada sans une négociation préalable des termes et conditions à propos des droits métis. En octobre 1869, il s'exprime sur le sujet : « It would be easier to keep the wolf outside in the first place than to have to throw it out later. To us, the Canadian Government *is a wolf*, and to sum up, we are determined to prevent its entry into our country, where it has no right. »⁷

Riel accuse le gouvernement canadien d'être la cause du mécontentement métis en poursuivant des intérêts qui ne sont pas ceux de l'Angleterre. Il affirme que si c'était le cas,

⁶ Gerhard John Ens, *Op. cit.*, p. 50-52.

⁷ J.M, Bumsted, *Louis Riel v. Canada, The Making of a Rebel*, p. 30.

les hommes du Haut Canada n'auraient pas cherché à « tromper le peuple pour le jeter dans un mécontentement aussi grand que général. [...] ils ont cherché à nous diviser, à nous surexciter les uns contre les autres, à nous amener dans l'horrible collision d'une guerre civile ! »⁸ Il accuse le Canada de troubler la paix alors qu'il n'a aucune juridiction dans les Territoire du Nord-Ouest, dans le but de parvenir à des objectifs personnels « trop exclusifs pour être justes »⁹.

D'autres désignent la HBC comme première responsable de la rébellion de 1869. Selon cette théorie, la population n'était dès le départ pas favorable envers la dite compagnie qui ralentissait la colonisation. Dans cette même ligne d'idée, on reproche l'inactivité des autorités de la HBC devant les possibilités d'insurrections dans les terres sous sa tutelle. De plus, le manque de ressources à portée des résidents ne peut qu'encourager la population métisse vers un désir de changement.

Malgré ce qu'on peut reprocher à la HBC, le transfère du pouvoir entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et le Canada ne plaît pas aux résidents des berges de la rivière Rouge. En fait, ce qui les a réellement poussé à la révolte fut plus précisément le fait de ne pas avoir été consulté préalablement. Louis Riel, dans la *Protestation des peuples du Nord-Ouest* déjà citée plus haut, affirme que les métis sont prêts à accepter le changement de tutelle, par contre, « s'étant établi, ayant vécu sur ces terres qu'il a aidé la Compagnie de la Baie d'Hudson à ouvrir, le peuple de la Rivière-Rouge, ayant acquis de cette façon des droits incontestables dans ce pays, [réclame] hautement ces droits. »¹⁰ De plus, dans le *Rapport du comité spécial sur les causes des troubles du Territoire du Nord-Ouest en 1869-70*, un témoin affirme que

⁸ Alexander Begg, *Red River journal and other papers to the Red River resistance of 1869-1870*, New York, Greenwood Press, 1969, p. 599-601.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

des arpenteurs canadiens sont déjà présents sur les terres métisses avant même que la HBC en cède la propriété. De par ce geste, la Confédération offense l'autorité en place dans ce territoire. Finalement, la nomination du gouverneur McDougall ne fut que la goutte de trop qui poussa la population métisse à la révolte. Une délégation armée empêcha le gouverneur légitime d'entrer sur le territoire et une déclaration des droits métis fut écrite. L'objectif premier était de la faire lire et signer par le gouverneur McDougall ce qui lui aurait permis d'entrer sur les terres métisses, mais cela n'eût jamais lieu.¹¹

Un facteur économique peut aussi être placé sur la liste des causes probables à la Révolte de 1869-70. Les buffles, importants dans l'économie métisse par leurs apports importants à la vie quotidienne, la consommation et le commerce, se retirèrent peu à peu des prairies, les quittant définitivement en 1878. Cela fut fort dommageable pour la société métisse, qui devait aller de plus en plus loin et ainsi partir de plus en plus longtemps pour la chasse, augmentant de ce fait les coûts de chaque voyage. De plus, le transport par bateau sur la rivière, pour lequel travaillaient de nombreux Métis, perdit de son importance par l'arrivée de la machine à vapeur et du chemin de fer. Beaucoup se retrouvèrent alors sans emploi. Ils durent se retourner vers l'agriculture, mais les diverses maladies affectant les grains n'aidèrent en rien à l'amélioration de leur qualité de vie. D'ailleurs, la rébellion débuta à l'automne 1869, alors qu'une importante fraction de la population, dont tous ceux qui travaillaient sur la rivière, tomba sans emploi à l'arrivée de l'hiver.¹²

L'entrée des territoires de l'Ouest dans la Confédération canadienne fit peur à de nombreux métis. Ils craignirent de voir leurs droits s'amenuiser, sinon disparaître à cause du racisme, de

¹¹ Canada. Parlement. Chambre des communes. Comité spécial sur les causes des troubles du Territoire du Nord-Ouest en 1869-70, « Rapport du Comité spécial sur les causes des troubles du Territoire du Nord-Ouest en 1869-70 », *Publications gouvernementales*, Ottawa, 1874, p. 1-7.

¹² Thomas Flanagan, *Riel and the Rebellion : 1885 Reconsidered*, Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 2000 (1994), p. 75.

la supériorité intellectuelle et démographique européenne¹³. Il est cependant nécessaire de spécifier que tous les Métis ne se rangèrent pas derrière Riel. Certains s'opposèrent fortement à ses idées. D'un premier abord, certains historiens ont simplement divisés Anglais et Français. Les Anglais étant pour l'entrée dans la Confédération, les Français étant contre. L'étude de l'historien Frits Pannekoek pousse la question plus loin. Il affirme que cela était en réalité une question économique et religieuse, plutôt qu'une question langue ou de provenance. Sa théorie soutient les Anglais voyaient en la révolte proposée par Riel une libération de la suprématie de la HBC ainsi que de l'Église européenne.¹⁴ De plus, lorsqu'on soumet les résistants français à une étude approfondie, on découvre qu'ils étaient majoritairement de l'élite commerciale et gouvernementale, comparativement aux acolytes français de Riel, qui eux étaient généralement de petits travailleurs.¹⁵

Mémoire et conséquences de la Révolte au XX^e siècle.

Bien que le conflit fût officiellement résolu par la signature du Manitoba Act, plusieurs questions restèrent longtemps sans réponse. Parmi celles-ci on retrouve la date d'anniversaire de la fondation officielle du Manitoba. Elle est aujourd'hui célébrée le 15 juillet, soit la date de la proclamation du Manitoba Act à Ottawa en 1870. Le document avait en réalité été signé et faisait office de loi depuis le 15 mai. Par contre, le Canada n'obtient officiellement le territoire que le 23 juin de la même année. De plus, au 15 juillet 1870, Louis Riel était encore à la tête du territoire par le gouvernement provisoire élu lors du début du conflit en 1869. Or la Confédération canadienne ne reconnaissait pas la légitimité du gouvernement mis en place

¹³ J. M. Bumsted, *Louis Riel v. Canada, The making of a Rebel*, Winnipeg, Great Plains Publications, 2001, p. 28.

¹⁴ Gerhard John Ens, *Op. cit.*, p. 125.

¹⁵ *Id.*, p. 126.

par Riel. Le Canada n'acquies officiellement les droits sur le territoire métis que le 2 septembre 1870 lors de l'assermentation du lieutenant gouverneur Adams G. Archibald.¹⁶

L'acte du Manitoba incluait plusieurs clauses linguistiques et religieuses¹⁷. Il accordait en fait l'égalité entre le français et l'anglais, ainsi qu'entre le protestantisme et le catholicisme. Par contre, après la rébellion de 1869-70, plusieurs métis partirent vers l'Ouest alors qu'un grand nombre de colons anglais vinrent s'installer dans la région. De ce fait, les deux factions n'étaient plus égalitaires et une crise politique s'en suivit. Les anglophones tel que Dalton McCarthy désiraient abolir les privilèges accordés aux francophones par leur infériorité. Ce débat fut un sujet épineux pour la province et le gouvernement canadien au tournant du XX^e siècle. L'éducation française fut finalement supprimée du compromis en 1916 et l'usage du français déclina rapidement.¹⁸

Malgré la signature de l'Acte du Manitoba par laquelle la population métisse se voyait accorder un certain nombre de droits quant à leur langue, leur culture ainsi que leurs terres, la situation réelle fut tout autrement. Le traité stipulait que les métis, anglais et français, se verraient distribuer 1 400 000 acres de terres. La population était assurée de pouvoir conserver les propriétés occupées lors de leur entrée dans la Confédération, en plus d'avoir droit à la distribution régulière de biens nécessaires dans chaque foyer. De plus, l'Acte du Manitoba garantissait à la société métisse un gouvernement provincial autonome. La forte majorité métisse dans la population de la nouvelle province (soit environ 90%) leur permettait de croire qu'ils conserveraient leur patrie. Or, dès la première année sous la gouvernance canadienne, leurs espoirs s'envolèrent.

¹⁶ J. M. Bumstead, « Crisis at Red River ». *Beaver*, vol. 75 (1995), no 3, p. 34.

¹⁷ Maggie Siggins, *Riel, Une vie de révolution*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1997, p. 432.

¹⁸ Claude Bélanger, « Les écoles du Manitoba. Résumé historique de la question », *Les Québécois, le clergé catholique et l'affaire des écoles du Manitoba / 1890-1916*, Marianopolis College, 2000, <http://faculty.marianopolis.edu/>.

Cette soit disant victoire acquise sur papier par les Métis de la rivière Rouge fut loin d'être réellement appliquée. Les soldats canadiens en charge du maintien de la paix dans la région ne furent pas aussi pacifiques que l'Acte le stipulait. Le Premier Ministre Macdonald écrit en 1870 : « These impulsive [Metis] have got to spoilt by the emeute [uprising] and must be kept down by a strong hand until they are swamped by the influx of settlers. »¹⁹ Il y eut d'abord un mouvement de volontaires ontariens dont la présence au Manitoba avait comme objectif une rétribution violente contre ceux qui avaient participé à l'exécution de Thomas Scott, combattant canadien lors de la Rébellion de 1869. Bien que leurs actes ne furent pas officiellement commandés par le gouvernement fédéral, ces hommes ne furent jamais condamnés pour avoir violé les droits métis. L'exécution de Scott sera par contre reprise par la Confédération canadienne afin de condamner Riel à la pendaison en 1885, suite à son retour d'exil de 1870 à 1884. Bien que ces actions soient plutôt fortement négatives, elles ont aussi forcé l'union des Métis demeurant au Manitoba. Cela leur a permis de comprendre la nécessité de conserver leur culture et leurs traditions. Cependant, cette émergence nationalisme n'a pu avoir de débouché à cause du trop grand bassin de blancs dans lequel les Métis ont été plongés.

Le déclin économique de la chasse et du commerce y étant relié dans la première décennie suivant l'entrée du Manitoba dans la Confédération amplifia les difficultés de transitions. Sans oublier le fait que l'agriculture n'était pas suffisante comme seule activité de subsistance. En conséquence, le taux de mortalité métis s'accru drastiquement.²⁰ Les terres promises aux Métis furent mises à la disposition des prospecteurs étrangers pour qu'ils s'approprient les terres, expropriant par le fait même leurs propriétaires et les brimant ainsi de leurs droits sur le

¹⁹ Donald-George M^cLean, *Op. cit.*, p. 105.

²⁰ Gerhard John Ens, *Op. Cit.*, p. 156-159.

territoire. Une grande partie de la population métisse migra vers l'Ouest et s'installa plus loin sur les berges de l'Assiniboine ou bien en Saskatchewan en réaction à cette expropriation. D'autres le firent par choix personnel, le sentiment d'appartenance à leur patrie ayant disparût avec l'arrivée des blancs, de leur agriculture et de leur gouvernement.

Par contre, tous ne partirent pas, l'étude de Nicole St-Onge sur la dissolution des Métis de la rivière Rouge démontre que la population métisse s'est divisée en deux groupes distincts dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ainsi, l'élite, constituée de riches commerçants et de grands propriétaires terriens, réussit aisément à conserver leurs biens et leur place dans le monde de plus en plus européenisé que devient le Manitoba. De l'autre côté, les plus pauvres chasseurs de bisons, petits propriétaires ou travailleurs saisonniers sur la rivière n'eurent pas les moyens de résister ou ne serait-ce que de s'adapter à la transformation qui s'implanta. Ce furent majoritairement ceux du deuxième groupe qui migrèrent vers l'Ouest ou encore vers le Nord.²¹

Enfin, malgré la signature du Manitoba Act et la position de force occupée par les Métis lors de la signature du document, ils perdirent pratiquement tout à leur entrée dans la Confédération. Les droits qu'ils avaient légalement acquis ont été violés sans réprimande. Cela en a poussé plusieurs à fuir la nouvelle province canadienne, cette terre qui était jadis leur mère patrie, dorénavant devenue un territoire blanc. L'auteur Gerhard J. Ens est catégorique dans la conclusion qu'il fait de cette partie de l'histoire canadienne : « Metis marginalization and assimilation, both to white and Indian identities, were the immediate results of Confederation and the emergence of industrial capitalism in Manitoba. »²²

²¹ *Ibid.* p. 169-171.

²² *Ibid.* p. 175

Conclusion

La Révolte de 1869-70 est un conflit aux nombreuses facettes entremêlées. Le développement de la culture métisse est directement relié au développement économique et à la structure sociale qui s'y organise. Dès les premières années de la colonisation du territoire qui forme aujourd'hui la province du Manitoba, les Métis y ont bâti une société marginale, à leur image, en fonction de leurs ascendances diverses et de leurs besoins. Ce sont en fait ces mêmes facteurs qui entrent en conflit avec la Confédération canadienne et qui poussera la population métisse à se rebeller. Les problèmes économiques, la crainte de perdre leurs langues, leurs droits, leurs traditions et leur culture ne peut qu'avoir comme conséquence le refus d'entrer dans la Confédération. L'approche du gouvernement canadien, particulièrement le fait de ne pas considérer l'autorité en place pour arriver à ses fins, n'a aucunement aidé à résoudre pacifiquement la question. De plus, le non respect de l'Acte du Manitoba par les autorités canadiennes vis-à-vis les droits métis ne peut qu'envenimer les relations entre les deux factions. Par l'union avec le Canada, les Métis perdent leurs terres ainsi que les droits qu'ils ont acquis par les nombreuses années de colonisation et d'exploitation du territoire. Si le Manitoba Act avait été respecté par les autorités canadiennes, le bilan aurait été fort positif pour la société métisse. Cependant, il en fut tout autrement. Il est certain que le gouvernement canadien n'est pas le seul responsable à la dégradation de la qualité de vie métisse. Des facteurs sociaux, économiques et climatiques sont aussi non négligeable. On ne peut accuser les autorités canadiennes d'avoir fait périr les récoltes ou encore d'avoir chassé les buffles des grandes plaines. Par contre, il est facile de lui reprocher son inaction pour venir en aide à la population métisse. La Confédération a mené à l'expropriation de nombreuses familles, à la migration d'un groupe important de métis et à la presque disparition de leur culture dans le nouveau territoire canadien. On ne peut ainsi affirmer que la Révolte de 1869-70 a eu quelque effet positif sur la société métisse, à l'époque comme tout au long du XX^e siècle. Il est certain

qu'une certaine conscience nationale s'est développée à travers tous les troubles, mais elle n'a su émerger de l'invasion européenne.

Sur ce sujet, plusieurs écrits sont clairement partisans, acclamant le personnage de Louis Riel tel un héros qui a tenté de tenir tête aux méchants Canadiens. La proportion d'écrits de la part, ou disons du côté, du gouvernement du Canada est très minime par rapport à la quantité d'écrits partisans métis ou se affirment être impartial. Une vision objective est de ce fait difficile à conserver, bien que cela ait été la ligne directrice de ce travail. Certains auteurs ont comparés le conflit entre les Métis de la rivière Rouge et le gouvernement canadien avec la résolution de conflits entre certaines tribus autochtones et les autorités américaines. Il serait probablement pertinent d'effectuer une étude approfondie de la question des Métis de la rivière Rouge avec un conflit semblable américain afin d'en déterminer la présence de similitudes ou de différences considérables.

Propriété de Myriam Vallières

Bibliographie

BEGG, Alexander. *Red River journal and other papers to the Red River resistance of 1869-1870*. New York, Greenwood Press, 1969, coll. [The Publications of the Champlain Society](#), 34, 636 p.

BÉLANGER, Claude. « Les écoles du Manitoba. Résumé historique de la question ». *Les Québécois, le clergé catholique et l'affaire des écoles du Manitoba / 1890-1916*, Marianopolis College, 2000, <http://faculty.marianopolis.edu/>.

BUMSTED, J. M. « Crisis at Red River ». *Beaver*, vol. 75 (1995), no 3, p. 23-34.

BUMSTED, J. M. *Louis Riel v. Canada, The making of a Rebel*. Winnipeg, Great Plains Publications, 2001, 334 p.

[Canada. Parlement. Chambre des communes. Comité spécial sur les causes des troubles du Territoire du Nord-Ouest en 1869-70](#), « Rapport du Comité spécial sur les causes des troubles du Territoire du Nord-Ouest en 1869-70 », *Publications gouvernementales*, Ottawa, 1874, p. 1-7.

ENS, Gerhard John. *Homeland to Hinterland, The Changing Worlds of the Red River Metis in the Nineteenth Century*. Toronto, Presses de l'Université de Toron, 1996 (1954), 268 p.

FLANAGAN, Thomas. *Riel and the Rebellion : 1885 Reconsidered*. Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 2000 (1994), 225 p.

GIRAUD, Marcel. *Le métis canadien*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1984, 2 vol.

MCLEAN, Donald-George. *Home from the Hill : A History of the Metis in Western Canada*. Regina, Gabriel Dumont Institute, 1987. 315 p.

SIGGINS, Maggie. *Riel, Une vie de révolution*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1997, 468 p.